

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

## École de la Forêt

219, avenue du Bois-Franc  
Gatineau (Québec) J9J 2V3  
Téléphone : 819 503-8815 poste 834 700  
[Scr.foret@csspo.gouv.qc.ca](mailto:Scr.foret@csspo.gouv.qc.ca)  
[www.foret.csspo.gouv.qc.ca](http://www.foret.csspo.gouv.qc.ca)



Centre  
de services scolaire  
des Portages-  
de-l'Ontario

Québec 

## TABLE DES MATIÈRES

Définition du projet éducatif .....	
Contenu du projet éducatif – Encadrements légaux .....	
Contexte de l'école .....	
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif .....	
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	
Synthèse des consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif .....	
Mission, vision et valeurs du Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais.....	
Mission, vision et valeurs de l'école .....	
Enjeux, orientations, objectifs et cibles propres à l'établissement .....	
Adoption au conseil d'établissement .....	

## DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative : les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire.

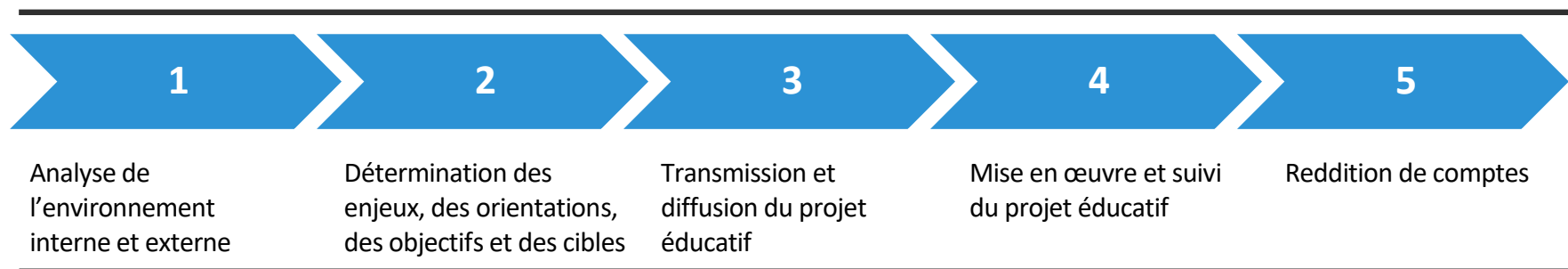
Le projet éducatif s'inscrit donc dans une démarche favorisant la synergie et la cohérence entre tous les paliers du système éducatif (le ministère de l'Éducation, les centres de services scolaires et les établissements d'enseignement), dans le respect de l'autonomie et des particularités de chacun.

## CONTENU DU PROJET ÉDUCATIF - ENCADREMENTS LÉGAUX

La *Loi sur l'instruction publique* (LIP) précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit remplir les conditions qui suivent :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il doit faire face, notamment en matière de réussite éducative et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
  - les cibles qui doivent être atteintes au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif, déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire;
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- couvrir une période qui s'harmonise avec celle du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire et celle du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre en ce qui a trait à la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- assurer une cohérence par rapport au plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

## Étapes de l'élaboration du projet éducatif



### CONTEXTE DE L'ÉCOLE

L'école de la Forêt a ouvert ses portes en septembre 2017. Elle est située en milieu urbain de la ville de Gatineau, secteur Aylmer. C'est une école dite favorisée, car son indice socio-économique de défavorisation se situe à 1 sur 10. Son territoire est borné au Sud par le boulevard des Allumetières, à l'Ouest par le chemin Klock, au Nord par le chemin Antoine-Boucher et à l'Est par la forêt Boucher. Les résidences unifamiliales sont prédominantes.

#### FAIT SAILLANTS AU REGARD DES PARTICULARITÉS DE NOTRE MILIEU :

- L'école accueille 694 élèves répartis en 30 groupes, du préscolaire 5 ans à la 6<sup>e</sup> année;
- Un autobus et deux berlines desservent le transport scolaire;
- Tous les élèves habitent dans une périphérie de 1,5 km de l'école;
- La cour d'école est très bien aménagée : une forêt avec une classe-nature, une structure de jeux de la ville de Gatineau à l'avant de l'école, un terrain synthétique multi-sports, des installations de ballon-poire, des bascules et une structure en forme d'araignée pour grimper;
- Les élèves qui dînent à l'école se retrouvent dans leur classe respective. Toutefois, les plus jeunes mangent au 1<sup>er</sup> dîner, pendant que les plus vieux sont à l'extérieur et vice-versa pour le 2<sup>e</sup> dîner. D'autres élèves dînent à la maison;
- La langue maternelle des enfants est à 96% le Français;
- Le nombre d'élèves HDAA reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) : 26 élèves
- Le nombre d'élèves ayant un plan d'intervention actif (PIA) : 126 élèves
- Élèves issus de l'immigration reconnus par le MEQ : 103 élèves
- Lieux de naissance des élèves : 29 différents pays ou province; 93% sont nés au Canada (dont 53% au Québec et 37% en Ontario).
- Nombre d'élèves inscrits au service de garde : 220 élèves réguliers

### **Volet académique**

Le préscolaire ainsi que le premier cycle sont pleinement engagés dans les pratiques éducatives préventives (PEP). Tous les niveaux sont impliqués activement dans une communauté d'apprentissage professionnelle ou dans une communauté d'organisations des pratiques. En écriture, des stratégies d'autocorrection sont communes de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. En lecture, un comité se penche sur les stratégies de lecture, un projet d'arrimage de l'enseignement explicite de celles-ci, et ce, à tous les niveaux. Les équipes d'enseignants se penchent soit sur des défis de littératie ou de numératie des élèves. Les services complémentaires en orthopédagogie offrent du soutien à tous les paliers d'intervention et les services en éducation spécialisée offrent un soutien direct aux élèves afin de pouvoir mieux s'organiser dans notre milieu scolaire. Tous les niveaux du primaire reçoivent l'enseignement du programme d'art dramatique, et ce, par une enseignante spécialiste. De belles réalisations, parfois sous forme de représentations devant public ou de diffusions électroniques, s'échelonnent tout au long de l'année scolaire.

### **Volet social**

La mise en application de la démarche de réponse à l'intervention (RAI), la mise en place du code de vie et la gestion des déplacements à l'intérieur de l'école sont des éléments prioritaires. Un comité formé d'enseignants, de TES, d'éducateurs et d'éducatrices en service de garde, direction et de la psychoéducatrice poursuit les travaux tout au long de l'année. Toute l'équipe-école travaille sur une organisation de la cour afin de réduire les conflits qui y sont générés. Un comité formé de TES, d'éducateurs et d'éducatrices en service de garde, de la direction verra le jour.

### **Volet environnemental**

Afin de réduire notre empreinte écologique, l'équipe-école et tous les élèves ont le souci d'arriver à composter et à recycler quotidiennement. L'usage de la cour d'école avec ses espaces verts est au cœur de nos préoccupations. D'ailleurs, le maintien d'espaces verts et l'aménagement d'une classe-nature sur la cour d'école évoquent l'importance accordée au respect de l'environnement, tout en contribuant aux apprentissages.

### **Saines habitudes de vie**

L'École de la Forêt favorise les déplacements actifs. Pour preuve, depuis l'ouverture de l'école (2017), la participation à l'activité « À l'école, à pied ou à vélo, je suis capable ! » offerte par la Ville de Gatineau, s'élève annuellement à 75% des élèves qui se déplacent activement par beau temps. Tous les jours ou presque, ce sont 50% de nos élèves qui sont actifs dans leurs déplacements vers l'école.

Ensuite, les cours d'éducation physique et à la santé sont maximisés dans l'horaire régulier de tous les élèves optimisant ainsi l'utilisation de tous les plateaux (le gymnase, la salle polyvalente et à l'extérieur). Une offre d'activités parascolaires est proposée par l'entremise de l'organisme à but non lucratif (OBNL) *Dimension sportive et culturelle*, et ce, trois sessions durant l'année scolaire. Cette dernière s'assure d'une variété sur les plans : sportif, culturel, artistique et scientifique. Finalement, nous comptons plusieurs équipes sportives du RSEQ grâce à la mobilisation des spécialistes en éducation physique et à la santé.

## GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

<b>Membres du comité de pilotage</b>	<p><b><u>Comité de leadership pédagogique 2022-2023 :</u></b></p> <p><i>Membres enseignants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nancy Gosselin</li> <li>- Nancy Sancartier</li> <li>- Vicky Leblanc</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marie-Andrée Lehoux</li> <li>- Rosie Guillemette</li> <li>- Anouk Bédard</li> <li>Martyne Des Ruisseaux</li> </ul>	
<b>Membres de l'équipe-école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anouk Bédard, enseignante</li> <li>- Emmanuelle Mercier, enseignante-orthopédagogue</li> <li>- Meggy Bourassa, enseignante</li> <li>- Marie-Claude Lefrançois, enseignante</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certaines rencontres du personnel au cours de l'année</li> <li>Présents :</li> <li>- Enseignants</li> <li>- Enseignants spécialistes</li> <li>- Enseignantes orthopédagogues</li> </ul>	
<b>Élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année en 2023-2024</li> </ul>	
<b>Parents de l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 351 répondants au sondage lors de la consultation des parents en mars et avril 2023</li> </ul>	
<b>Membres du conseil d'établissement 2023-2024</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mathieu Larocque, président et représentant du comité de parents du CSSPO</li> <li>- Jean-François Noël, membre parent</li> <li>- Jean Leopold Kabambi, membre parent</li> <li>- Moustapha Mbaye, membre parent</li> <li>- Natalie St-Jean, enseignante</li> <li>- Anouk Bédard, enseignante</li> <li>- Sara St-Pierre, enseignante</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nadine Desrochers, agente de bureau</li> <li>- Mélanie Labelle, technicienne au service de garde</li> <li>- Cindy Lesage- Pelletier, membre de la communauté</li> <li>- Isabelle Rivard, membre de la communauté</li> <li>- Anne Lavergne, représentante du comité EHDA du CSSPO</li> <li>- Nathalie Rodrigue, secrétaire</li> </ul>	
<b>Membres de la direction de l'école</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Isabelle Lowe, directrice</li> <li>- Michaël Ouellet, directeur adjoint</li> </ul>	

## CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

### Sondage

**Destinataires :** Tous les parents des élèves de l'École de la Forêt en 2022-2023  
**Date :** Mars et avril 2023  
**Nombre de réponses :** 351 répondants

### Sondage

**Destinataires :** Tous les enseignants, spécialistes, et enseignantes orthopédagogues  
**Date :** 29 mars 2023  
**Nombre de réponses :** 37 répondants

### Questionnaire QSVE-R

**Destinataires :** Tous les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année en 2021-2022  
**Date :** Avril 2024  
**Nombre de participants :** 303 répondants (élèves)

### Groupe de partage

**Destinataires :** Membres du corps enseignant volontaires à coconstruire le Projet éducatif 2023-2027  
**Date :** Mars 2023  
**Nombre de participants :** 4 participants

## MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

### Mission du CSSPO

La mission fait référence à la raison d'être et le rôle du CSSPO est défini dans l'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Le centre de services scolaire a pour mission d'établir des établissements d'enseignement sur son territoire, de les soutenir et de les accompagner en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

À cette fin, en respectant le principe de subsidiarité, il organise les services éducatifs offerts dans ses établissements et s'assure de leur qualité ainsi que de la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose.

Le centre de services scolaire veille également à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire, en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents, de même qu'il contribue, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, économique et culturel de sa région.

### Mission de l'École de la Forêt

Amener tous les élèves à apprendre, à cheminer et à s'accomplir.

### Vision du CSSPO

La vision décrit l'ambition du CSSPO en tant qu'organisation et l'impact que le centre de services scolaire souhaite avoir dans son milieu.

Fier pionnier en innovation pédagogique, où la collaboration et le vivre-ensemble guident nos actions, notre centre de services scolaire est une organisation apprenante inclusive et rigoureuse qui favorise la réussite, le bien-être et l'épanouissement de chacun.

### Vision de l'École de la Forêt

À notre école, tous les efforts sont déployés afin que tous les élèves cheminent et atteignent à la fin de leur parcours au primaire le niveau de compétence attendu dans toutes les matières, notamment en français et en mathématique.



## MISSION, VISION ET VALEURS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS (suite)

### Valeurs du CSSPO

Les valeurs correspondent aux convictions collectivement partagées et décrivent les comportements essentiels à la réalisation de la mission, de la vision et des objectifs du PEVR 2023-2027.

Les valeurs que le CSSPO a choisi d'intégrer dans son PEVR 2023-2027 sont :

- La collaboration
- La bienveillance
- L'engagement
- L'équité

La collaboration	La bienveillance	L'engagement	L'équité
<b><i>Travailler ensemble à une œuvre commune</i></b>	<b><i>Disposition favorable envers autrui</i></b>	<b><i>Participer activement à la vie de l'organisation</i></b>	<b><i>Attribuer à chacun ce qui lui est dû par référence aux principes de justice naturelle</i></b>
<p>Cette valeur indique qu'un climat de convivialité et une ambiance propice au choc des idées et à la bonification de celles-ci s'installent, afin que les idées individuelles se placent au service d'un projet collectif qui deviendra porteur de sens. Au CSSPO, ça se traduit par le fait de favoriser les échanges et l'analyse collective de pratiques pour qu'ensemble on développe une plus grande expertise dans un souci d'amélioration continue.</p>	<p>Cette valeur démontre la capacité à faire preuve d'indulgence, de respect et d'attention envers autrui d'une manière empathique et compréhensive. Au CSSPO, ça se traduit par le mieux vivre-ensemble pour permettre aux élèves et au personnel de faire valoir leur diversité, de développer un sentiment de bien-être, de s'épanouir, et de rehausser leur niveau de compétence dans un contexte d'encadrement sain et sécuritaire.</p>	<p>Cette valeur signifie une forte adhésion, ainsi qu'un sentiment d'appartenance de la communauté éducative à la mission, à la vision et aux orientations de l'organisation. Au CSSPO, ça se traduit par l'investissement de chacun aux projets stimulants et aux défis à relever en vue de la réussite des élèves sous toutes ses formes.</p>	<p>Cette valeur signifie une justice qui se rapproche des besoins réels d'une personne, pour lui offrir des services adaptés et équitables. Au CSSPO, ça se traduit par l'importance de faire preuve de jugement critique et de s'appuyer sur la compétence de la communauté éducative pour appliquer avec discernement les règles et les normes en vigueur .</p>

## Valeurs de l'École de la Forêt

Les valeurs que l'École de la Forêt a choisi d'intégrer dans son projet éducatif 2023-2027 sont :

- La bienveillance\*
- La collaboration\*
- La réflexion\*

**\*Les valeurs du projet éducatif 2018-2022 sont celles que le personnel de l'École de la Forêt souhaite reconduire.**

## ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

### ENJEU # 1 : La réussite éducative

#### Orientation # 1

Assurer la réussite éducative de tous nos élèves

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
<b>Objectif</b> Augmenter les compétences en littératie de tous nos élèves, particulièrement pour les élèves HDAA.		
Nombre d'élèves vulnérables en lecture (70% et moins) tous niveaux confondus	En juin 2022, 13% de tous les élèves de l'école se situaient dans la zone de vulnérabilité en lecture (70% et moins).	En juin 2027, <b>10%</b> de tous les élèves de toute l'école se situeront dans la zone de vulnérabilité en lecture (70% et moins).
Taux de réussite en lecture pour les élèves HDAA (ayant un plan d'intervention)	En juin 2022, parmi les élèves HDAA (ayant un plan d'intervention), 10% avaient un résultat égal ou supérieur à 70% en lecture.	En juin 2027, parmi les élèves HDAA (ayant un plan d'intervention), <b>30%</b> auront un résultat égal ou supérieur à 70% en lecture.

## ENJEU # 1 : La réussite éducative

### Orientation # 2

Favoriser le bien-être et l'inclusion de tous nos élèves

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
<b>Objectif Offrir un environnement scolaire sain, sécuritaire et bienveillant</b>		
Taux du sentiment de sécurité des élèves	91% (QSVE-R 2023-2024)	En 2025-2026 (prochain QSVE-R), 95% des élèves se sentiront en sécurité à l'école.
Fréquence des événements d'intimidation ou de violence	7 (OPTANIA 2023-2024*)	En juin 2027, la fréquence des événements d'intimidation ou de violence aura diminué de moitié.
Perception collective d'incidents de violence – Diverses formes d'agression - Selon les élèves	Résultats au sondage QSVE-R 2023-2024 (Section 9 – Comportements observés)  Élèves se bagarrent : 40,8% (souvent ou très souvent) Élèves subissent propos ou gestes à connotation sexuelle de la part des élèves : 40,1% (souvent ou très souvent) Élèves insultés/traités de noms : 37,4% (souvent ou très souvent)	En 2025-2026 (prochain QSVE-R), la perception collective d'incidents de violence diminuera sous toutes ses formes.  Résultats au sondage QSVE-R 2023-2024 (Section 9 – Comportements observés)

Indicateurs	Données de référence	Cibles en 2027
<b>Objectif Agir afin de favoriser l'accueil et l'inclusion au service du vivre-ensemble</b>		
Proportion des membres du personnel ayant reçu une formation ou un accompagnement favorisant l'accueil et l'inclusion	33% des enseignants ont reçu une formation sur le bulletin SASAF (2023-2024) À venir (sondage)**	100% des membres du personnel de l'équipe-école auront reçu une formation ou un accompagnement favorisant l'accueil et l'inclusion

\*Selon les données entrées dans Optania en avril 2024

\*\* LE CSSSPO développera ses propres outils de mesure

## ADOPTION AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**74.** Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

Considérant l'analyse du milieu et des enjeux;

Considérant les consultations faites auprès des élèves, des parents, des enseignants et de tous les autres membres du personnel;

Considérant les priorités du plan d'engagement vers la réussite (PEVR) du CSSPO ;

Il est proposé par \*\*\*\*\* et appuyé par \*\*\*\*\* d'adopter le projet éducatif 2023-2027 de l'École de la Forêt.

Résolution : \*\*\*\*\*